

UN PLAN D'ACTION POUR L'ÉDUCATION

- Les jeudis
de l'éducation
- États généraux
de la formation
le 4 octobre
- Action
interprofessionnelle
le 7 octobre

**MANIFESTATION
NATIONALE
UNITAIRE
LE 19 OCTOBRE**

Dès la rentrée,
se syndiquer !
Voir bulletin 797
ou le site du SNEP :
<http://www.snepfsu.net>

Edito

Rentrée réussie ?

Il est de bon ton, côté ministre et recteurs d'annoncer une rentrée techniquement réussie. X. Darcos ne déroge pas à cette règle et se répand en propos rassurants. Il faut dire que l'enjeu, cette année, est de taille : persuader l'opinion que les 11 200 suppressions de postes n'ont entraîné aucune dégradation, et qu'il est justifié d'en supprimer 13 500 de plus en 2009 !

Les enseignants, qui ont le souci que les élèves soient accueillis dans les meilleures conditions, savent eux, ce qu'il en est : dans de très nombreux établissements, ils découvrent des effectifs de classes en hausse, des options et des « plus en EPS » en réduction, des postes à cheval sur 2, 3, voire 4 établissements, des pressions pour accepter des HS et abandonner des forfaits AS, etc., tandis que les équipements manquent toujours autant.

Cette année, encore plus que d'habitude, la rentrée avec ses nombreuses suppressions de postes, est caractérisée par une dégradation des conditions de travail des personnels mais aussi de l'offre et de la qualité de l'enseignement pour les élèves.

Cela même si les luttes syndicales menées l'année passée par les collègues dans leurs établissements ont contraint le ministère et son administration à revenir sur certains projets. Les actions contre les dotations horaires insuffisantes et pour le refus HS, animées par le SNEP et le SNES, ont été suivies par de nombreux collègues, contraignant des recteurs à transformer des HS en blocs horaires permettant d'affecter des collègues ou d'empêcher des compléments de service. L'action paie !

De nombreux enseignants d'EPS n'admettent pas de palier les suppressions d'emplois et l'insuffisance des créations de postes aux concours par l'alourdissement de leurs services, fusse en gagnant d'avantage, les HS ne pouvant par ailleurs être une solution pérenne à la baisse du pouvoir d'achat.

Des résistances se poursuivent à cette rentrée, des exigences s'expriment dans les établissements.

Le SNEP est présent pour soutenir les collègues, intervenir avec eux, les aider dans leurs démarches auprès des chefs d'établissements, des IA et des recteurs.

Il a aussi la volonté de transformer les mécontentements en activité revendicative unitaire, dès maintenant et sur le plus long terme.

Il nous faut démasquer l'autosatisfaction gouvernementale, et faire reculer par l'action cette politique qui mine le service public et les solidarités.

Serge CHABROL
Secrétaire général



Agir ensemble,

Le SNEP, avec la FSU et ses syndicats estime qu'il n'y a pas d'autre voie que le développement de l'action revendicative pour faire face aux politiques gouvernementales et imposer nos exigences pour le système éducatif et ses personnels. C'est pourquoi, il est pleinement partie prenante d'un plan d'action d'ici à la Toussaint, avec dès maintenant des actions dans les établissements et sous forme de « jeudis de l'éducation », avec des « états généraux de la formation » le 4/10, la perspective d'action interprofessionnelle avec grève le 7/10, une manifestation nationale éducation unitaire le 19/10. À nous d'y faire valoir nos propres préoccupations.

Les échos de cette rentrée montrent que morosité et mécontentements réels dominent dans bon nombre d'établissements où les enseignants d'EPS, avec les autres personnels, constatent les régressions qu'entraîne la suppression de 11 200 postes. Et pourtant des rectorats ont dû transformer un certain nombre d'HS en blocs horaires, suite aux actions menées dont le refus collectif des HS.

Le SNEP considère qu'il faut faire un bilan de la situation exacte pour démonter la propagande ministérielle et rectorale sur la rentrée « techniquement réussie », pour étayer notre argumentation, notamment auprès des parents, des médias, sur les conséquences des suppressions de postes et démontrer l'atteinte portée à la qualité du service public d'enseignement.

Cette dégradation est multiforme : par exemple suppression d'options, de soutien notation ou passage de 3 professeurs à 2 pour deux groupes d'EPS en terminale, alourdissement de la charge de travail et disponibilité réduite d'enseignants qui ont fini

par accepter des HS pour éviter des dégradations accrues, situations intolérables de collègues en poste sur 2, 3 et même 4 établissements !

Éviter les pièges de la division :

Face à la politique menée par le gouvernement qui entend casser les solidarités et développer le chacun pour soi, il s'agit bien pour le SNEP de dénoncer ensemble les choix faits par le ministère et non de diviser les personnels. Il faut montrer les enjeux pour l'enseignement de l'EPS et le sport scolaire, les recrutements, les conditions de travail et de vie des enseignants et d'accueil des élèves. Il faut combattre dès maintenant les suppressions de postes annoncées au budget 2009 : 13 500 à l'éducation nationale et 900 dans le supérieur ! Concernant le pouvoir d'achat, c'est la baisse pour le plus grand nombre et si nos actions ont contraint le gouvernement à répondre à certaines situations, il le fait par primes qui conduisent à opposer les personnels au lieu de mesures généralisées.

Le SNEP appelle donc les collègues à ne pas se diviser mais à se mobiliser, ensemble, sous des formes diversifiées dès septembre.

Agir sur nos préoccupations et bâtir des « tous ensemble »

Nous savons que des interrogations existent sur l'efficacité des nombreuses grèves de l'année scolaire passée et sur le poids des actions menées en juin notamment. Mais les dégradations et le mécontentement existent et le doute semble être plus sur les modalités d'action que sur la nécessité d'agir.

Aux niveaux de l'Éducation nationale, de la Fonction publique et interprofessionnel, les réunions se sont multipliées entre syndicats, depuis fin août, pour examiner la situation et rechercher des réactions communes. La FSU et ses syndicats ont fait des propositions pour l'action unitaire et ont cherché à construire l'action sur les revendications que nous portons en commun par delà nos différences.

Le SNEP, avec la FSU, met donc en perspective le plan d'action suivant, dont les éléments peuvent avoir des configurations unitaires différentes, mais qui permet de lier actions pour l'éducation, l'EPS, le sport scolaire, pour le service public du sport et les questions plus générales (salaires et pouvoir d'achat, protection sociale, services publics, emploi ;...)

*• Renvoyer la fiche de syndicalisation
• Choisir le prélèvement automatique*



dans la durée

- **Agir au plus près du terrain** pour ne laisser aucune situation insatisfaisante sans réaction. Des luttes sont déjà en cours dans des établissements sur les points noirs (HS, compléments de service, horaires, effectifs, installations, etc.).

- Après la journée unitaire d'expression revendicative et d'action du jeudi 11 septembre, sur les questions du système éducatif, le SNEP, avec la FSU propose l'organisation des « **jeudis de l'éducation** ». Chaque jeudi, sur l'ensemble du territoire, par exemple à 17 h 30, les personnels de différents établissements et services d'un même secteur se regroupent dans un lieu symbolique et mènent des actions, si possible avec les parents d'élèves, avec souci de l'information de la population et de l'expression médiatique (distribution de tracts, opération escargot, intervention auprès d'élus, etc.). Les enseignants d'EPS ont montré leur imagination pour ce genre d'initiative, faisons-en profiter les autres personnels ! Il s'agit bien de faire en sorte que les questions d'éducation occupent le terrain et soient une préoccupation de l'ensemble de la population.



- **Le 7 octobre**, la CSI (Confédération Syndicale Internationale) appelle à participer à la journée mondiale « pour un travail décent ». Six organisations (CGT, FSU, CFDT, CGC, Solidaires, UNSA) ont décidé d'en faire une journée de « mobilisations d'ampleur »; un texte d'appel est en cours d'élaboration et devrait notamment décliner les thèmes revendicatifs sensibles en France (salaires, emploi, précarité, protection sociale...) et appeler à de rencontres unitaires au plan des divers secteurs et territoires pour définir plus précisément les formes de cette mobilisation (sans en exclure aucune, a priori). La question de la grève unitaire interprofessionnelle est donc posée et la FSU souhaite qu'elle aboutisse. À cette occasion les questions de services publics et de formation doivent être posées.

- Les fédérations de l'éducation, la FCPE, des organisations lycéennes et divers mouvements pédagogiques ont lancé un appel à une **manifestation nationale le 19 octobre**.

- Après la nuit des IUFM du 4 septembre, des « **états généraux unitaires de la formation** » sont organisés le 4 octobre pour faire pression pour que la réforme de la formation des maîtres se traduise bien par une amélioration de celle-ci et une revalorisation de l'ensemble des enseignants

- Enfin la FSU a décidé de lancer, ce premier trimestre, une enquête portée par les militants permettant le débat avec l'opinion sur les différents services publics dont celui d'éducation.

C'est donc bien un plan d'action exigeant, destiné à durer, avec certaines formes peu utilisées jusqu'alors que nous proposons.

Porter les questions de l'EPS et du sport scolaire et le refus du démantèlement de la JS.

Le SNEP participera aux actions générales avec l'ensemble des travailleurs, mais il

Guadeloupe :

L'assemblée générale qui a réuni plus de 200 collègues, le mercredi 3 septembre, a décidé à l'unanimité et à l'appel des fédérations de l'éducation et de parents d'élèves d'appeler à la grève reconductible à partir du 11 septembre.



entend bien dans ce cadre et dans des initiatives spécifiques porter les questions qui concernent plus particulièrement les enseignants d'EPS et professeurs de sport : défense et développement de l'EPS à l'école et du sport scolaire, valorisation et défense des acquis de la formation des enseignants d'EPS et amélioration de celle-ci, développement des STAPS, lutte contre les suppressions de CREPS, contre la disparition des DDJS,...

Le conseil national délibératif élargi aux secrétaires départementaux, les 18 et 19 septembre, poursuivra le débat action, confirmera les initiatives déjà prévues (assises des STAPS, SUAPS et IUFM ; forums régionaux de l'EPS) et prendra des décisions nouvelles.

Sans attendre, nous appelons tous les collègues à s'investir dès maintenant dans les luttes.

Serge CHABROL

Rentrée difficile : des équipes, des collègues résistent !

Après les suppressions massives de postes et les mesures de carte scolaire finalisées en juin, les collègues ont fait leur rentrée dans un contexte marqué par l'explosion des compléments de service, l'imposition massive d'HSA et la mise en cause du droit au forfait de 3 heures d'AS dans le service hebdomadaire !

Premiers échos

Les résistances individuelles et collectives initiées l'an passé (se traduisant par le refus des HSA ou de plus d'une HSA) ont conduit l'administration à transformer des HSA en heures poste et à créer ou à augmenter des BMP, qui ont été utilisés pour l'affectation de stagiaires ou de TZR. De premières remontées d'établissements font état du résultat positif suite à leurs démarches : des collèges des Yvelines (Les Prés et La Coudre à Montigny le Bretonneux, G. Clemenceau à Mantes et A. Dumas à Maurepas), du Gard (Marguerites, Sommières, Iou Redounet à Uzès, le Bosquet à Bagnols), de la Drôme (Chabeuil, Bourg-les-Valence, St-Valier, Malraux à Romans, J. Macé à Portes-les-Valence), le lycée Gide d'Uzès (30), etc.

L'action reprend dès la pré-rentrée

Dès la connaissance de leur emploi du temps, des collègues ont signifié à leur chef d'établissement qu'ils n'entendaient pas effectuer d'heures au-delà de leur maxima de service : Clg de Parempuyre (33), de Bourg-de-Péage (26), de Manduel, de Sommières, d'Uzès (30), au Lycée Jacquard et au Clg L. Michel de Paris. D'autres refusent leur complément de service alors qu'il y a des HSA ou un vacataire à l'année dans leur établissement. Dans l'Ardèche, une collègue à 17/20e qui demande à reprendre un temps plein pour raisons familiales, se heurte à un refus de l'administration alors que son collègue a 3 heures supplémentaires... ! Dans un collège de Mayenne, la confection des emplois du temps aboutit à des cours d'EPS sur des créneaux sans installations (même pas de vestiaires !).

Encore plus nombreux cette année, les TZR subissent les conséquences des dégradations de l'emploi, de façon plus marquée cette année et aggravée par l'absence (quasi-systématique) du forfait de 3 heures d'AS dans leur service. Le SNEP Versailles, qui s'est adressé à tous les établissements, a déjà recensé plus de

50 TZR qui ne disposent pas du forfait AS dans leur service ! Les recteurs de Créteil et de Versailles ont fait encore plus fort : au motif de se préoccuper de l'entrée dans le métier des néo-titulaires (intention louable), ils ont décidé d'affecter à l'année prioritairement les TZR néo-titulaires. Une telle politique délibérée, qui conduit à opposer les TZR entre eux, a généré une gestion aberrante dont tous les collègues font les frais ! Une collègue TZR se voit proposer un service de... 27 heures !

Comme il était prévisible, les pressions et autres chantages exercés sur les enseignants ont connu une montée en puissance : menaces sur l'existence de groupes en EPS (notamment en Terminales), d'options ou de sections sportives, le soutien en natation, le forfait AS, les emplois du temps, etc. Des néo-titulaires sont également des cibles « privilégiées ». Sans oublier « le travailler plus pour gagner plus » qui a résonné dans nombre d'établissements !

Prenons garde !

Avec les HSA, le ministère met tout en œuvre pour augmenter de fait les maxima de service des enseignants de second degré et pour justifier la baisse des recrutements aux concours : l'annonce de 13 500 suppressions de postes

pour 2009 ne présage rien de bon ! Nous persistons à appeler les collègues à résister, à ne pas accepter la destruction de l'emploi public, l'aggravation des conditions de travail et une nouvelle réduction des possibilités de mutation. Nous appelons à soutenir les enseignants engagés dans des actions locales et à informer les parents des dégradations (tracts, réunions de parents).

jean.fayemendy@snepfus.net

alain.briglia@snepfus.net

Hors la loi et scandaleux

Le recteur de Versailles a insisté, dans sa conférence de presse de rentrée, sur la nécessité d'assurer une plus grande égalité de formation des jeunes de l'académie et sur les dispositifs favorisant l'accueil et l'intégration des jeunes collègues. Traduction dans un lycée professionnel des Yvelines : l'AS supprimée, les 4 enseignants d'EPS (dont 2 nouveaux) devant se répartir 91 heures de cours d'EPS... Le SNEP 78 intervient pour que le droit au sport scolaire soit respecté pour les élèves et les enseignants d'EPS, conformément à la loi et à la réglementation. Y compris dans les LP.

Le sport sans intérêt pour le gouvernement ?!

L'après JO, en attendant les résultats des paralympiques, laisse un goût amer. Le ministère s'était juré de rester dans les 7 premiers de la classe, tout en se donnant un critère (nombre de médailles : 40) en deçà de ce qu'il fallait pour garder ce rang. Au final, la France est décrochée, mais chaque responsable en rajoute sur l'excellent résultat... comprenez qui pourra ! Cela va-t-il chuter sur des décisions pour relancer notre sport national ? Il faut en douter. Le sport a la guigne ! L'État s'en moque. La concurrence s'exacerbe. Ici et là les pleurs masquent la nécessité d'exiger d'autres choix. Un débat national s'impose. Il faut qu'il ait lieu.

En attendant, des mesures sont prises ou envisagées.

Volonté de supprimer les DDJS. Une récente réunion sur cette question a démontré, par la bouche d'une Inspectrice générale de l'IGAS, que le sport, comme l'éducation populaire, dans la réforme des préfectures (version RGPP), avait une place équivoque car ne sachant pas où l'on allait sur ce terrain. Dans l'immédiat, seules 36 DD de la cohésion sociale sont envisagées, les autres seront plus ou moins englouties dans une direction de la population qui porte le nom de population pour montrer que celle-ci n'est pas oubliée dans un processus fait pour l'enterrer !

Volonté de supprimer les deux tiers de CREPS. Ici, le culot ne manque pas. Quelques bureaucrates décident, au pif, que le nombre de CREPS doit être resserré. Opposition syndicale. Le cabinet invente dare-dare un audit, non pas pour étudier sérieusement la situation des CREPS à partir d'une politique à mettre en œuvre. Trop simple. Non, trouver un argumentaire pour justifier une décision arrêtée. Quelques membres du mouvement sportif ont eu la complaisance d'y participer. La découpe du système est envisagée. La résistance commence à s'organiser ; il va falloir qu'elle s'amplifie.

Ces éléments donnent le cadre des motifs d'engagement pour le 7 octobre, sur le travail décent. Ce qui est en œuvre au Secrétariat d'État est un aspect de cette question. Les personnels doivent la porter. Haut et fort.

Jean Lafontan